



MONA LISA

Afin de sensibiliser les Cœurlequins à la lutte contre l'isolement des personnes âgées, l'équipe Monalisa organise une réunion d'information ouverte à tous.



Pour renseigner la population et trouver de futurs bénévoles susceptibles de les rejoindre, l'équipe Monalisa présentera le dispositif et les actions déjà mises en place sur le département, et fera connaître l'équipe de bénévoles nouvellement créée sur la commune.

Réunion publique, ouverte à tous :
Mercredi 19 septembre 2018 à 18h30, petite salle de l'Espace Charles de Gaulle.



DATES À RETENIR

13 OCTOBRE : Soirée dansante ADLC, espace Charles de Gaulle.

28 OCTOBRE : Loto du CRAC, espace Charles de Gaulle.

4 NOVEMBRE : Après-midi Cabaret, proposé par le CRAC, espace Charles de Gaulle.

10 NOVEMBRE : Spectacle « Le Chemin des Dames », à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

11 NOVEMBRE : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

17 au 25 NOVEMBRE : Exposition Art♥Lequin, espace Charles de Gaulle.

6 DÉCEMBRE : Après-midi récréatif, pour les aînés, proposé par le CCAS.

4, 5 et 6 JANVIER : Théâtre, proposé par Guillemigelé, espace Charles de Gaulle.



BACS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS VERTS

Le service collecte des déchets de Troyes Champagne Métropole va mettre à disposition des habitants de Creney des bacs pour les ordures ménagères et pour les déchets verts/biodéchets.

La livraison de ces bacs est prévue pour **Creney** à partir du mois d'**octobre 2018**.

La première collecte des **déchets verts** sera réalisée au **printemps 2019**.

Chaque foyer recevra :

- un bac « Ordures Ménagères » tenant compte du nombre d'occupants.
- un (ou deux) bac(s) pour les déchets verts/biodéchets en fonction de la surface du terrain occupé.

Le coût de la dotation en conteneurs est compris dans le financement actuel du service **(pas de facturation des bacs)**. **La collecte des déchets verts n'engendrera pas d'augmentation de la TOEM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)**. **Cette nouvelle prestation est incluse dans le contrat du nouveau prestataire.**

Concernant les emballages ménagers (TRI), des **sacs de tri** seront à disposition, comme actuellement.

La livraison de ces conteneurs se fera directement au domicile de l'utilisateur contre signature par une entreprise chargée de l'ensemble de la distribution des conteneurs.

À l'issue des livraisons, seuls les conteneurs mis en place par l'agglomération et identifiés par un logo TCM seront collectés.

Les bacs personnels des usagers **ne pourront plus servir**, ni pour la collecte des ordures ménagères, ni pour celle des déchets verts, ni pour le ramassage du tri.

Si vous le souhaitez, vos anciens conteneurs pourront être repris gratuitement, pour en assurer la destruction et le recyclage (les modalités de reprise vous seront communiquées ultérieurement).

Merci de retourner à la mairie le formulaire de la page 4, rempli et signé, le plus tôt possible.

(Rappel du document distribué avec le « Vivre à Creney » début juillet)



La collecte des déchets est maintenant gérée par Troyes Champagne Métropole.

Pour tous renseignements, contactez le service « Gestion et collecte des déchets » au **03 25 45 27 30, ou par mail collectedejets@troyes-cm.fr**

FORMULAIRE DE RECENSEMENT 2018

Secteur Seine-Melda-Coteaux

Identification du foyer

Référent du foyer : Nom* _____ Prénom* _____

Agissant en qualité de* : Propriétaire occupant Administration
 Locataire Entreprise, commerce, artisan, association

Adresse* : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone* : fixe : _____ portable : _____ (un N° Obligatoire)

Email : _____

Personne à contacter sur place (si différente) - Nom, prénom, _____

Nom du propriétaire si locataire : _____

Adresse du propriétaire (n°, rue, ville): _____

Composition du foyer

Nombre de personnes vivant dans le foyer _____

Type de foyer

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Maison | <input type="checkbox"/> Résidence secondaire |
| <input type="checkbox"/> Appartement | <input type="checkbox"/> Bâtiment professionnel |
| | <input type="checkbox"/> Administration |

- **Les bacs, rattachés à votre adresse sont mis à votre disposition et propriété de la collectivité** : en cas de déménagement, ils doivent être laissés sur place et Troyes Champagne Métropole doit être prévenue par courrier ou par courriel (TCM, 1 place Robert Galley, 10000 Troyes - 03 25 45 27 30 - collectedejets@troyes-cm.fr).

- **CNIL** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à identifier quel usager est propriétaire des contenants afin de gérer la collecte des déchets ménagers et la maintenance de ces conteneurs. Les destinataires des données sont : La mairie de votre commune, Troyes Champagne Métropole.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à Troyes Champagne Métropole, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes et au 03 25 45 27 27. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

* Les items marqués d'une étoile sont obligatoires

Fait à _____

Signature de l'usager :

le _____